

Engagements existants et planifiés pour la cible 8.3

OE	Engagement	Responsabilité
Politiques publiques		
A	Tâches cantonales selon les thèmes T108 (Pôles touristiques), T110 (Implantation d'équipements de tourisme et de loisirs), T208 (Chemins de randonnée pédestre), T205 (Cyclotourisme), T206 (Vélo tout terrain), T111 (Activités équestres), T312 (Parcs d'importance nationale) du Plan directeur cantonal en vue de garantir un équilibre entre les espaces fortement sollicités par des activités touristiques et de loisirs intensives et les espaces réservés au tourisme doux, d'éviter la dispersion des installations touristiques et de loisirs sur tout le territoire cantonal, d'œuvrer à l'essor d'un tourisme privilégiant la valorisation du patrimoine naturel et culturel du canton, de veiller au maintien de réseaux de cyclotourisme et de randonnées pédestres et équestres sûrs et attractifs tout en évitant les zones où la faune est sensible, de soutenir les deux parcs naturels régionaux labellisés: le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut et le Parc du Gantrisch.	Selon PDCant
A	Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement du tourisme fribourgeois, le canton encourage les régions et les prestataires à intégrer les axes « nature » et « bien-être » dans le cadre du développement de leur offre.	UFT
B	Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan climat, mesures en vue d'accompagner l'adaptation du secteur du tourisme aux changements climatiques.	Selon Plan climat
E	Développement et promotion du tourisme collaboratif et d'expérience.	UFT
E	Développement et promotion de la plate-forme « L'esprit des lieux », qui fait la promotion de lieux (construits ou naturels) s'imposant par leur valeur spirituelle.	UFT
E	Développement de critères permettant de cibler les offres de tourisme doux et d'en assurer la promotion.	UFT
F	Campagne publicitaire sur le tourisme doux, avec l'idée d'ancrer le thème dans la durée.	UFT
Soutien à des projets de tiers		
C	Attention portée à soutenir les régions dans leurs démarches de promotion touristique tout au long de l'année et mise en valeur des offres « 4 saison » proposée par les régions.	UFT
C	Ajout d'une campagne automnale aux campagnes estivales et hivernales. Elargissement des aides du fonds d'équipement touristique du canton de Fribourg (FET) aux activités de loisirs 4 saisons.	UFT
F	Intensification des collaborations avec les structures de défense et de promotion des produits du terroir (Terroir Fribourg, Salon Goûts et Terroirs).	UFT
F	Soutien à des activités dans le cadre projet « UFT@school » dont le but est de sensibiliser les jeunes au tourisme doux, en leur montrant qu'il n'est pas nécessaire de partir loin pour se détendre.	UFT